



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

SARTROUVILLE PDC
mars 2017

ÇA (RE) COMMENCE...

Dans le cadre du projet de réorganisation de la PDC de Sartrouville, la CFDT a participé à une bilatérale mercredi 22 mars 2017.

Il s'agissait, pour ce projet, de la première instance organisée depuis le Comité Technique d'Information du 7 octobre 2016 et étonnement la Direction de l'Etablissement était déjà en mesure de nous présenter vos futurs scénarii...

Comment est-il possible de présenter les scénarii dès la première instance ?

Tout simplement en ne respectant pas la méthode de conduite du changement !

Méthode, édictée par La Poste, qui précise la conduite à tenir pour mener un projet.

Ces scénarii sont donc clairement le fruit d'une décision unilatérale sans aucune concertation avec les Organisations Syndicales, les étapes du dialogue social n'étant pas respectées.

La suspension de la mise en œuvre des réorganisations, était une demande unanime des Organisations Syndicales et ce afin de pouvoir se consacrer uniquement aux négociations sur l'amélioration des conditions de travail à la distribution.

Il est important de rappeler le sens de cette démarche, que la DSCC 78 semble avoir oublié en relançant le processus de réorganisation à marche forcée !

Dans ce contexte, la CFDT n'a pas hésité à déposer un droit d'alerte relatif au non respect de la conduite du changement (voir au dos) notamment quand on sait dans quelles conditions la dernière réorganisation a été mise en place.

A travers ce droit d'alerte et afin d'avoir un regard plus précis sur la réorganisation du site de Sartrouville, la CFDT a demandé :

- Un bilan de la réorganisation précédente (chiffres à l'appui)
- L'impact de l'intégration du TG de Maisons Laffitte (les explications à ce sujet étant évasives)
- Les diagnostics individuels de chaque tournée.

Prochaine plénière prévue le 4 avril 2017



Bulletin d'adhésion

PLUS NOMBREUX, PLUS FORT, ADHEREZ A LA CFDT